

COMMUNE DE SAINT-AMAND-VILLAGES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 AOÛT 2021

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 24 août à 20 heures dans la salle de la mairie de SAINT-AMAND en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilles GOULHOT Maire-Adjoint.

Présents : PELLAN Florence - ROSET Guy - NEEL Nelly - LENOIR Yannick - BINET Marcel - PAGNON Josiane - PARCOIT Sylvia - HEREL Sylvie – SALMON Laurent - DESPREY Annabelle - TAILLEPIED Dave - VAUTTIER Jean-Michel - DELARUE Isabelle - DJABALI Laurette - LESCOT Estelle

Absents excusés et représentés : LEBOUVIER Jean pouvoir à Gilles GOULHOT - GUERARD Christophe pouvoir à BINET Marcel - BINET Martine pouvoir à ROSET Guy - DELAFOSSE Sandrine pouvoir à GOULHOT Gilles - PETIT Thierry pouvoir à ROSET Guy

Absents excusés : GAUTIER Valéry

Absents non excusés : HAMOND Claude - FOUCHARD Valérie - CAILLOT Alexis - HEREL Stéphanie

Secrétaire de séance : VAUTTIER Jean-Michel

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Le conseil municipal, après avoir entendu monsieur Guy ROSET adjoint aux finances, sur proposition de la commission des finances décide, à l'unanimité, de fixer de la manière suivante les prix de la restauration scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2021/2022 :

Tarifs cantine :

- Enfant 4€
- Enseignant 6,40 €

Tarifs garderie :

- ¼ heure Matin 0.56 €
- ¼ heure Après-midi 0.61 €

TARIFICATION MARCHE HEBDOMADAIRE

Monsieur Gilles GOULHOT rappelle aux membres présents qu'un marché hebdomadaire se tient chaque jeudi Place de l'Eglise et qu'il convient de définir le montant du droit de place à percevoir conformément à la loi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 19 voix Pour et 2 Contre :

- Fixe le droit de place à 15 € le trimestre.
- Dit que le droit de place sera payable d'avance auprès du receveur communal.

Fait à Saint-Amand-Villages, le 31 août 2021